FRA K01 Mémoire (15 hp) Linguistique

Et si l'on rendait la langue française moins discriminatoire?

La féminisation du français : attitudes et usages

Julia Tibblin **Printemps 2016**

Directeur: Jonas Granfeldt

Table des matières

Tab	le des matières	1
1	INTRODUCTION	
1.	.1 Recommandations existantes sur la féminisation	3
2	BUT DE L'ÉTUDE	4
2.	.1 Questions de recherche	4
3	PARTIE THÉORIQUE	5
	.1 Introduction aux attitudes linguistiques	
	.2 Recherches antérieures	
4	MÉTHODE	
4.	.1 Construction du questionnaire	
	4.1.2 Choix de métiers	12
	4.1.3 Choix d'alternatives	13
4.	.2 Distribution du questionnaire	13
4.	.3 Traitement des données	14
4.	.4 Les répondant.e.s	15
5	RÉSULTATS	15
5.	.1 Les attitudes à l'égard des recommandations	
5.	.2 L'usage des formes féminines et des nouvelles expressions	17
	5.2.1 Le facteur sémantique	17
	5.2.2 Le facteur lexical	
	5.2.3 Le facteur sociolinguistique5.2.4 Le changement de certaines expressions	
6		
6.	.1 Les attitudes à l'égard des recommandations	
6.	.2 L'usage des formes féminines	23
7	CONCLUSION	26
8	BIBLIOGRAPHIE	28
Ann	nexe 1 – le questionnaire	29
	Première partie des recommandations sur la féminisation des noms de métiers	30
	Choisir la forme féminine des métiers et des titres	30
	Deuxième partie des recommandations sur la féminisation des noms de métiers Information personnelle	
Ann	nexe 2 – les recommandations du guide du HCEfh	
	nexe 3 – les répondant.e.s	
	nexe 4 – les questions 6. b) – d)	
MIII	/EXE 4 - IE3 UUE3UUII3 0. DJ - UJ	3/

1 INTRODUCTION

Lors d'une séance à l'Assemblée nationale en 2014, Julien Aubert, député UMP, a refusé de s'adresser à Sandrine Mazetier, députée PS, avec le titre « Madame la présidente » alors qu'elle était présidente de séance. Aubert a insisté sur l'appeler « Madame le président » avec l'argument que « la présidente » signifie la femme du président, bien que cela contredise la recommandation de l'Académie française. Nombreux articles¹ furent publiés sur l'évènement et en lisant les commentaires des internautes on remarque que la féminisation des noms de métiers et de titres est un sujet qui suscite beaucoup de réactions différentes. La question de la féminisation dans la langue française a depuis longtemps été discutée, le premier argument des adeptes étant la volonté de rendre les femmes et leurs droits plus visible, comme exprimait Rémy de Gourmont déjà en 1914 :

La féminisation des mots de notre langue importe plus au féminisme que la réforme de l'orthographe. Actuellement, pour exprimer les qualités que quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots. [...] L'absence du féminin dans le dictionnaire a pour résultat l'absence, dans le code, des droits féminins. [cité par Yaguello, 1978 : 171]

Au cours des années, la discussion s'est développée et aujourd'hui elle ne comprend pas seulement la féminisation des noms de métiers, mais aussi d'autres choses comme l'usage du masculin générique au pluriel. Dans *Les mots et les femmes*, Marina Yaguello, sociolinguiste française, s'est posée la question « peut-on ou non agir sur la langue afin de la débarrasser du sexisme qui s'y manifeste? » (1978 : 232). Apparemment la réponse est oui, car depuis lors plusieurs guides donnant des consignes sur le sujet sont parus, le plus récent date de l'automne 2015. C'était le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (désormais le HCEfh) qui, le 5 novembre 2015, a lancé un « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » (désormais « Guide Pratique pour une communication publique ») en raison du « Rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes de sexe »² de 2014. Dans ce guide on trouve dix recommandations pratiques développées par des linguistes, des professionnel.le.s³ de la communication, des fonctionnaires et des membres du HCEfh.

¹ http://www.liberation.fr/france/2014/10/07/un-depute-persiste-a-appeler-sandrine-mazetier-madame-le-president-et-ecope-d-une-sanction_1116530#mazetier_entre autres

² http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites-3/article/remise-du-rapport-stereotypes-a

³ Cet usage de points est proposé dans le guide du HCEfh pour inclure tous les sexes et sera désormais utilisé. Aussi l'écriture *ceux.elles* sera utilisée au lieu de *ceux et celles*. Cependant, *ils* sera utilisé avec un sens générique, car aucune alternative n'est proposée dans le guide.

Il peut sembler facile de produire un guide avec des recommandations, mais les questions que nous nous posons dans ce mémoire se ressemblent à celle de Yaguello : les gens vont-ils appliquer ces recommandations dans leur vie quotidienne ? Et ensuite, quelles sont les attitudes à l'égard de celles-ci ? Dernièrement, nous nous demandons si les attitudes linguistiques se différencient en fonction des paramètres biographiques et sociaux, vu que l'usage de la langue peut se différer entre différents groupes sociaux.

Pour nous situer dans le sujet nous avons d'abord résumé les recommandations existantes sur la féminisation des noms de métiers, et ce que les recherches antérieures ont conclu sur les attitudes linguistiques et l'usage des formes féminines. La méthode principale de cette étude a été un questionnaire consistant en cinq questions où les attitudes des répondant.e.s sur cinq recommandations du guide sont mesurées, et douze questions sur l'usage des formes féminines dans différentes situations. Le questionnaire a ensuite été distribué avec l'aide d'Internet et enfin les réponses ont été analysées dans leur ensemble, ainsi que selon des paramètres et facteurs différents.

1.1 Recommandations existantes sur la féminisation

Le 11 mars 1986, Laurent Fabius, le premier ministre de l'époque, a lancé la première circulaire traitant de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. Elle avait été développée par une commission de terminologie mise en place par Madame Yvette Roudy, la ministre des droits des femmes, en 1984. L'usage des termes proposés était demandé surtout dans les différents textes ministériels et dans les documents émanant de l'Etat.

Cependant, après plus de dix ans, ces recommandations n'étaient guère appliquées, ce qui a mené à un mouvement engagé par les femmes du gouvernement de l'époque afin de poursuivre cette féminisation. En conséquence, le premier ministre Lionel Jospin a envoyé le 6 mars 1998 une deuxième circulaire sur le sujet dans laquelle il faisait appel aux ministres et aux secrétaires d'Etat de l'époque de respecter l'usage des formes féminines. A la suite de cette circulaire ont été lancés un rapport par la Commission générale de terminologie et de néologie ainsi qu'un guide s'intitulant « Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions » (désormais « Femme, j'écris ton nom... ») par l'Institut national de la langue française (désormais l'InaLF). Ce guide, sorti en 1999, deviendrait la clef de voûte dans la discussion sur la féminisation, car il offrait des consignes pour la construction des formes féminines pour chaque type de nom et présentait une liste exhaustive de substantifs au féminin.

Pour conclure, l'ancien guide de l'InaLF ainsi que le nouveau de l'HCEfh sont d'accord sur le fait que l'on devrait accorder les noms de métiers et de titres selon le sexe de la personne dont on parle quand on parle d'une personne spécifique. Dans les cas où l'on parle d'une fonction ou d'un poste dans une manière générale, on devrait utiliser la forme masculine, ce qui est illustré ici :

Exemple (1) : « Dans cet hôpital, les fonctions de chirurgien (générique) sont occupées par une chirurgienne (spécifique) » (Becquer et al., 1999 : 37)

Cependant, en comparant les formes féminines du guide de 1999 à celles du guide de 2015, on remarque que les recommandations se différencient parfois. Prenons l'exemple de *chef* qui selon le guide de 1999 est un mot épicène, c'est-à-dire un nom qui a la même forme aux deux genres. Mais, dans le « Guide pratique pour une communication publique » la forme *cheffe* est recommandée, une désignation qui selon le premier guide de 1999 est « familière et péjorative » (ibid. : 68). Parmi les recommandations de 2015 on trouve aussi des propositions pour quelques mots que l'on ne trouve pas parmi ceux de 1999, tels que *citoyen.ne* et *lycéen.ne*.

2 BUT DE L'ÉTUDE

L'objectif de cette étude est de voir dans quelle mesure des français.e.s natif.ve.s sont d'accord avec les recommandations linguistiques du « Guide Pratique pour une communication publique » du HCEfh et de savoir quelle forme féminine les répondant.e.s utiliseraient pour désigner une femme dans quelques situations. L'analyse principale porte sur les différents paramètres sociaux et biographiques qui, selon plusieurs auteur.e.s, peuvent influencer les attitudes et l'usage de ces formes.

2.1 Questions de recherche

Dans ce but, nous avons formulé les questions de recherche suivantes :

- 1. Quelles sont les attitudes d'un certain nombre de locuteurs de français à l'égard de cinq des recommandations du guide du HCEfh ?
- 2. Quelle forme pour désigner un métier utiliseraient-ils pour dénommer une femme dans un certain nombre de cas ?

3. Est-ce que les résultats se diffèrent selon différents paramètres sociaux et biographiques des répondant.e.s ?

3 PARTIE THÉORIQUE

3.1 Introduction aux attitudes linguistiques

A l'origine, le terme *attitude* renvoyait à la posture ou à la pose d'une personne, mais la signification s'est développée pour acquérir un sens psychologique (Lasagabaster, 2006 : 393). Aujourd'hui, une attitude représente un ensemble d'opinions, positives ou négatives, envers quelque chose. Elles sont influencées par de nombreux facteurs relatifs à l'individu, parfois au mesure qu'elles sont ajustées afin de correspondre à celles du groupe social auquel appartient la personne (ibid. : 394). Des facteurs sociaux influant peuvent être, entre autres, la religion, la famille, les ami.e.s et l'éducation. Puisqu'il s'agit dans notre étude d'attitudes linguistiques, il faut encore limiter la définition. Lasagabaster (2006 : 394) cite la définition suivante :

Attitudes que les locuteurs de différentes langues ou de variétés linguistiques différentes ont à l'égard des langues des autres ou de leurs propres langues. L'expression de sentiments positifs ou négatifs concernant une langue peut être le reflet d'impressions sur la difficulté ou la simplicité linguistique, la facilité ou difficulté de l'apprentissage, le degré d'importance, l'élégance, le statut social, etc. Les attitudes à l'égard d'une langue peuvent aussi refléter ce que les gens pensent des locuteurs de cette langue [Richards, Platt et Platt, 1997 : 6]

Bien qu'il s'agisse dans notre étude des attitudes à l'égard de certains usages spécifiques de la langue française, et pas des langues entières comme dans cette définition, elle nous semble valable également dans notre cas.

Comme les attitudes linguistiques s'apprennent, et qu'un enfant passe de nombreuses heures à l'école, les enseignant.e.s jouent un grand rôle dans le développement des attitudes, et sur certains aspects ils peuvent avoir encore plus d'influence que les parents (Lasagabaster, 2006 : 395). Riaño (2006 : 427) disait même que l'enseignement de la langue et la sociolinguistique appliquée sont deux concepts inséparables. Les camarades en tant que collectif peuvent aussi avoir de fortes influences, car une personne peut, par peur d'être isolée, conformer ses attitudes à celles du groupe. Dernièrement, les médias sont un facteur ayant de plus en plus d'influence quant à la création de stéréotypes et d'attitudes (Lasagabaster, 2006 : 396). Dans plusieurs études (Bengoechea & Simón, 2014 ; Dister & Moreau, 2006 ; Parks & Robinson, 2008 ; van Compernolle, 2008), il a été montré que le niveau d'éducation, l'âge, le sexe et les idées politiques d'une personne peuvent influencer les attitudes linguistiques et

l'usage de la langue. Concernant le changement d'attitudes, les recherches antérieures n'ont pas réussi à éclairer les phénomènes attitudinaux différents que l'on peut rencontrer. Souvent, un individu résiste au changement, mais dans d'autres cas on peut noter un changement étonnamment rapide (Lasagabaster, 2006 : 396).

3.2 Recherches antérieures

En 2008, Rémi Adam van Compernolle a publié une étude dont le but était de savoir si des étudiants connaissaient la forme officielle de quelques métiers et grades en français. Il a obtenu des réponses à un questionnaire de 230 étudiant.e.s à l'université de Tours, France. La consigne était d'identifier la bonne forme, c'est-à-dire la forme admise par le gouvernement français, de 17 désignations professionnelles avec quatre alternatives différentes. Le groupe de répondant.e.s était assez homogène, avec 165 femmes et 65 hommes, étudiant des langues étrangères dont l'âge moyen était de 20 ans. La majorité de ces étudiant.e.s n'étaient pas né.e.s en 1984, l'année où une commission créée par le Premier ministre de l'époque a été chargée d'étudier le vocabulaire relatif aux activités des femmes. Ils avaient en moyenne 14 ans quand « Femme, j'écris ton nom... » est sorti. Donc, si les efforts du gouvernement français avaient échoué, ce serait en demandant à cette génération que l'on le saura.

Les résultats montraient que la plupart (81,7%) ont pu identifier entre 8 et 13 des formes officielles, mais que seulement 14,8% ont choisi entre 14 et 16 formes officielles. Aucune différence remarquable n'était trouvée entre les sexes. Parmi les désignations où il n'y avait qu'une seule bonne forme selon les recommandations, *une pompière* était la plus difficile, car seulement 4,4% des répondant.e.s encerclaient cette forme. Van Compernolle a conclu que la présence des femmes dans un secteur professionnel influençait si les répondant.e.s choisissaient la bonne forme. Les titres où la forme masculine a été préférée étaient *un pompier, un pilote* et *un colonel*, soit du domaine « secours et militaire ». Les répondant.e.s trouvaient la forme admise « moche » et ils disaient qu'ils n'avaient jamais entendu quelqu'un l'utiliser et en conséquence, ce mot n'existait pas. Quelqu'un disait aussi que cette féminisation n'est pas utile, et que l'on devrait se concentrer sur des questions plus pertinentes. La conclusion tirée était que les répondant.e.s ne connaissaient pas la politique linguistique française ; qu'ils ne pouvaient pas identifier les formes féminines officielles ; et que des facteurs linguistiques, socioculturels et psychologiques influencent la reconnaissance d'une forme féminine.

Un an après, en 2009, Rémi Adam van Compernolle a publié une deuxième étude dans laquelle une discussion critique sur les attitudes de jeunes femmes françaises par rapport à la

féminisation de métiers est menée. Le focus était mis sur trois aspects : la féminisation des métiers comme un pas vers l'égalité entre femmes et hommes ; un questionnement sur l'existence des néologismes féminisés ; et dernièrement le rôle du gouvernement français de faire des lois sur le changement linguistique. Dans ce but il a interviewé onze Françaises et analysé leurs réponses selon les trois thèmes différents. Concernant le premier aspect, les résultats montraient un désaccord entre les femmes interviewées D'un côté, certaines d'entre elles pensaient que la féminisation était inutile pour la lutte vers l'égalité et que l'on devrait focaliser sur des questions plus concrètes telle que la question les salaires inégales. De l'autre côté, d'autres interviewées étaient de l'opinion que c'était une bonne stratégie de féminiser les métiers, mais même celles étant pour la féminisation hésitaient face aux quelques formes féminines. En ce qui concerne le deuxième thème, beaucoup des femmes interviewées considéraient les formes féminines, surtout des métiers dominés par des hommes, être des néologismes. Aucun exemple n'est soulevé, mais une femme expliquait que puisqu'elle n'avait jamais lu ni entendu une certaine forme féminine, elle se demandait si c'était un vrai mot et se sentait tentée de le vérifier dans un dictionnaire. Cette hésitation vis-à-vis certaines formes avait été expliquée par van Compernolle en 2008 par le fait qu'il y ait un manque de femmes dans certains métiers, comme des pompières par exemple. Pour le troisième aspect, les femmes étaient peu certaines que les institutions puissent changer l'usage en réalité, puisque la langue change au cours du temps. Toutes les interviewées trouvaient que l'Académie française devrait plus interroger le peuple lorsqu'elle fait des recommandations sur la langue, car elle est aujourd'hui, selon les interviewées, très éloignée de l'usage quotidien de la langue française.

En 2014, les chercheur.e.s Mercedes Bengoechea et José Simón voulaient savoir à quelle dégrée un certain nombre de jeunes éduqué.e.s acceptaient les quatre formes verbales nonsexistes les plus controversées de l'espagnol (le @ comme dans alumn@s [étudiant@s]; le genre duel, c'est-à-dire alumnos y alumnas [étudiants et étudiantes]; l'usage de formes féminines pour certains titres de métier, comme cancillera [chancelière]; et l'usage de noms collectifs non-sexués, comme profesorado [équipe de professeur.e.s]), et s'il existait des différences entre les attitudes des femmes et des hommes à l'égard des quatre innovations linguistiques. Finalement, ils voulaient savoir quels usages étaient les plus et les moins acceptés. Un questionnaire de 53 questions a été distribué à 465 étudiant.e.s (198 hommes et 267 femmes) de différentes disciplines d'étude. Les résultats montraient que l'usage de l'arrobase et les noms collectifs était vastement accepté. En ce qui concernait le genre duel les résultats étaient les mêmes, à l'exception d'une légère tendance d'hésitation chez les étudiant.e.s et dans quelques cas le taux de rejet ou d'indifférence était plus élevé. Néanmoins, l'usage des formes féminines

pour les métiers était l'usage qui causait moins d'hésitation ou opposition, même si certaines professions incitaient un rejet presqu'unanime, comme la forme *cancillera* (chancelière) qui n'a pas été acceptée par la Academia et donc pas utilisée par les médias.

L'article La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) écrit en 2006 par Itsuko Fujimura se base sur une étude faite à partir d'un corpus de cinq journaux français. Au moins un numéro de chaque journal était paru avant la sortie de la circulaire en 1998 et au moins un numéro après. Dans ce corpus Fujimura a trouvé 7036 cas où un nom de métier était utilisé pour dénommer une femme ou la fonction qu'elle occupait. Les résultats ont été analysés selon trois facteurs :

- le facteur sémantique
- le facteur lexical
- le facteur sociolinguistique

Le facteur sémantique analysait les cas en fonction du *référent* du nom de métier, étant soit un <u>individu</u> (un cas où l'on devrait utiliser la forme féminine), soit une <u>fonction</u> (un cas où l'on devrait utiliser la forme masculine). Fujimura a vu que, à l'opposé des recommandations officielles, les cas où la forme féminine du métier était utilisée pour parler d'une fonction avaient augmenté après le sorti de la circulaire en 1998, même s'ils avaient augmenté moins que les cas où il s'agissait d'une femme spécifique.

Le facteur lexical traitait de la manière dont la forme féminine d'un nom est construite et du fait que la facilité à féminiser puisse varier avec les terminaisons différentes. Ce deuxième facteur était considéré plus décisif que le facteur sémantique pour la reconnaissance de la féminisation d'un nom. Les mots ayant vu le changement le plus grand avant et après la circulaire étaient *la ministre*, *la député(e)* et *la juge*, et les métiers qui ne se féminisaient que très peu étaient *auteur*, *écrivain*, *maire*, *médecin* et *professeur*. Aussi l'exemple de *chercheur* était avancé comme un mot dont la forme féminine n'était guère utilisée, un résultat étonnant car ce mot ne semblait poser des difficultés linguistiques concernant ni son étymologie, ni sa dérivation, ni d'homonymie dans son processus de féminisation.

Fujimura proposait donc qu'il fallait chercher la réponse dans le facteur sociolinguistique, selon lequel ce serait le domaine auquel appartient le métier qui influencerait la reconnaissance de la forme féminine, plutôt que son statut social. Cela était illustré avec une diagramme montrant que *directeur de recherche*, métier du domaine universitaire, se féminisait beaucoup moins que *directeur général*, métier du domaine de l'administration. En conclusion, les domaines dont les métiers résistaient le plus à la féminisation étaient les domaines de lettres ou

de recherche alors que les métiers des domaines politiques ou administratifs connaissaient une féminisation plus rapide.

4 MÉTHODE

Le point de départ de cette étude a été le « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » de l'HCEfh, lancé l'automne 2015, ainsi que les articles scientifiques de Fujimura (2006) et de van Compernolle (2008) sur l'usage et les attitudes de la féminisation des noms de métiers. Afin d'étudier les attitudes et l'usage des français.e.s natif.ve.s nous avons construit un questionnaire basé sur cinq des recommandations du guide et sur les trois facteurs dont parlent Fujimura et van Compernolle. Les réponses obtenues ont été analysées selon les paramètres que les recherches antérieures ont avancés comme étant importants, tels que l'âge, le sexe, le niveau d'études terminé, le domaine d'études principal, l'opinion politique et la taille de la ville/du village où la personne répondante habite. En analysant les réponses à notre questionnaire selon ces facteurs nous pourrons voir si les résultats sont conformes à ceux que les chercheur.e.s précédent.e.s ont obtenus ou s'ils s'en différencient.

Un questionnaire est « une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits » (Vilatte, 2007 : 3) et cette méthode a été choisie parce qu'elle nous permettait d'obtenir de réponses d'autant de francophones natif.ve.s que possible dans un temps limité. De plus, nous laissions de la place pour un commentaire facultatif après chaque question, en but d'avoir des réponses qualitatives en dehors de celles quantitatives. Un inconvénient a été l'impossibilité de poser des questions directes aux répondant.e.s, car il aurait été intéressant d'interroger les personnes ayant laissé certains commentaires pour mieux comprendre leurs arguments. De plus, nous n'avons pas pu choisir un échantillon également réparti. Ainsi nous ne pouvons pas dire que les résultats sont représentatifs pour les francophones natif.ve.s.

4.1 Construction du questionnaire4

Le questionnaire pour cette étude commençait par un texte introductif dans lequel le contexte de l'étude était décrit et où il était expliqué que la seule exigence pour participer dans l'étude était que le français soit la langue maternelle de la personne répondante. La section principale du questionnaire consistait en trois parties :

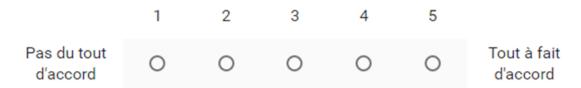
_

⁴ Le questionnaire intégral se trouve dans l'annexe 1

- une première partie portant sur les attitudes des répondant.e.s à l'égard de cinq recommandations du guide de l'HCLfh, c'est-à-dire les questions 1, 2, 4, 5 et 6.
 Cette partie a été divisée en deux parties avec les titres *Première* et *deuxième partie* des recommandations sur la féminisation des noms de métiers dans le questionnaire;
- 2. une deuxième partie, avec le titre *Choisir la forme féminine*, constituée de douze questions à choix multiple portant sur les formes de certaines professions, c'est-à-dire les douze questions 3. a) l);
- 3. une troisième partie, titrée *Information personnelle*, avec six questions portant sur de l'information personnelle.

Dans la première partie, chaque recommandation était suivie d'une échelle Likert, voir exemple (2) ci-dessous. La tâche consistait à choisir le chiffre qui correspondait à leur réponse avec la consigne d'essayer de répondre spontanément.

Exemple (2) : Question 1. « Eliminer toutes expressions telles que 'chef de famille', 'mademoiselle', 'nom de jeune fille', 'nom patronymique', nom d'épouse et d'époux, 'en bon père de famille' de l'ensemble des documents administratifs »



Même si le risque avec une échelle impaire était qu'une grande partie des gens demandés choisiraient la réponse neutre, cette échelle était choisie dans le but de voir s'il y avait quelques recommandations auxquelles les répondant.e.s étaient indifférent.e.s. Nous avons considéré le chiffre 3 égale à une attitude indifférente, bien que cela ne soit pas écrit dans les consignes du questionnaire. Dans nos analyses subséquentes nous avons compté les réponses 1-2 comme *Pas d'accord* et 4-5 comme *D'accord*.

Pour la deuxième partie du questionnaire, les répondant.e.s étaient d'abord instruit.e.s de choisir la forme qui leur paraissait personnellement la meilleure, et pas nécessairement celle qu'ils pensaient être la forme officielle. Ensuite, une phrase tirée d'un texte journalistique leur

étaient présentée⁵. Toutes ces phrases contenaient un nom de métier, remplacé dans le questionnaire par trois astérisques (***), et un nom propre d'une femme, voir l'exemple (3).

Exemple (3): Question 3. b) « L'AFMI s'est tournée vers Martine Anzani. *** d'instruction, très attaché(e) à l'indépendance du judiciaire, préside aujourd'hui la chambre d'accusation de Paris. »

- Cet ancien juge
- Cette ancienne juge
- Cette ancien juge
- Cette ancienne femme juge

Commentaire (facultatif)

Enfin, un certain nombre de titres différents pour remplacer les astérisques était proposé et les répondant.e.s avaient à choisir la forme qu'ils utiliseraient eux-mêmes.

Les questions posées dans la dernière partie portaient sur l'année de naissance, le sexe, le plus haut niveau d'études terminé, le domaine d'études principal, l'opinion politique et le nombre d'habitants de la ville/le village où ils habitaient actuellement. Ces questions ont été ajoutées premièrement en vue de comparer les résultats avec les études antérieures, mais aussi afin de voir la répartition des répondant.e.s, puisque la méthode de distribution ne permettait pas de choisir un échantillon spécifique. Étant donné que cette dernière partie demandait certaines informations possiblement sensibles, comme l'opinion politique, elle a été placée à la fin. En plus, pour éviter une possible réaction négative pouvant influencer les réponses aux questions précédentes, la dernière partie n'était pas visible aux répondant.e.s pendant qu'ils remplissaient les premières parties.

4.1.1 Choix de recommandations⁶

Bien que le guide de 2015 propose dix recommandations, seulement numéro 1, 2, 3, 4 et 7 ont été choisies pour cette étude. Quelques consignes ont été exclues du questionnaire avec l'argument qu'elles n'entraient pas dans le cadre de cette étude, car elles ne portaient pas sur des questions linguistiques. Par exemple, numéro neuf ne traitait pas de l'usage de la langue et concernait plutôt les personnes responsables des embauches ou de l'élection des membres de comités que les personnes en tant qu'individus. En plus, certaines visaient surtout les

⁵ Les références à ces textes journalistiques se trouvent au début de l'annexe 1

⁶ Une liste de toutes les recommandations se trouve dans l'annexe 2

journalistes, comme numéro six, et il aurait ainsi été difficile de demander aux individus s'ils les appliqueraient.

4.1.2 Choix de métiers

Les professions traitées dans cette étude ont été choisies selon les deux premiers facteurs, c'està-dire sémantique et lexical, dont parlait Fujimura (2006), et le facteur sociolinguistique avancé par van Compernolle (2008) selon lequel la présence des femmes exerçant dans le métier influencerait la facilité d'accepter la forme féminine d'un métier.

Pour le facteur sémantique ont été choisis *ministre* (3. a), *juge* (3. b), *directeur* (3. c) et *président* (3. d), tous avec des citations utilisées par Fujimura. Dans 3. a) et 3. b) on parle d'une femme spécifique, mais dans 3. c) et 3. d) il s'agit d'un poste. Les réponses seraient selon « Femme, j'écris ton nom... » *la ministre*, *cette ancienne juge*, *directeur général* et *président*.

Quant au facteur lexical ont été choisis *auteur* (3. e) et *médecin-chef* (3. f), deux métiers qui seraient moins facilement féminisés selon Fujimura, et deux métiers qui se féminiseraient plus facilement, *avocat* (3. g) et *député* (3. h). Ici, les consignes du guide « Femme, j'écris ton nom... » de 1999 se différencient un peu comparées à celles du « Guide pratique pour une communication publique » de 2015. Dans le guide de 1999, les formes préconisées sont *une auteur(e)* ainsi que *une médecin(e)-chef* et c'étaient ces formes que Fujimura considérait féminisées. Le guide du HCEfh recommande *une auteure* et *une médecine-cheffe*, donc décidemment avec un –e final, comme formes féminines. Les deux guides préconisent les réponses *une avocate* et *la députée* aux questions 3. g) et h). En ayant six alternatives à cette question nous avons étudié les deux métiers *médecin* et *chef* dans une question, ce qui a aussi donné des réponses plus disparates. Concernant les citations, celles de Fujimura ont été utilisées pour *auteur* et *médecin-chef*, mais vu qu'elle n'en soulevait pas pour *avocat* et *député*, des phrases trouvées dans des textes journalistiques sur Internet ont été utilisées.

Sénateur (3. i), pompier (3. j), traducteur (3. k), et serveur (3. l) ont été choisis d'après la conclusion de van Compernolle (2008) que la reconnaissance de la forme féminisée d'un nom de métier varie selon la présence des femmes dans le secteur. Les deux premiers métiers ont été choisis avec l'hypothèse que la forme féminine serait moins acceptée, car peu de femmes exercent dans ces métiers. Inversement, les deux derniers ont été choisis puisque le taux de femmes est plus élevé et en conséquence, leurs formes féminines seraient plus acceptées. Ici

-

⁷ Les références sont mises au début de l'annexe 1.

encore ont été utilisées des phrases venant des articles journalistiques trouvés sur Internet⁸. Les deux guides sont d'accord sur les formes féminines pour tous ces métiers, ainsi les réponses seraient *la sénatrice*, *la pompière*, *la traductrice* et *une serveuse*.

4.1.3 Choix d'alternatives

Toutes les alternatives des réponses aux questions à choix multiple suivaient la même structure. La première était la forme complètement masculine, la deuxième était la forme complètement féminine, la troisième proposait *la femme* suivie du nom de métier au masculin et pour la quatrième alternative le déterminant était au féminin pendant que le nom de métier était au masculin. Prenons comme exemple la question 3. g) : « Rencontre avec Marie-Ève Bordeleau, *** 'par et pour les Autochtones' ». Les alternatives étaient les suivantes : *un avocat*, *une avocate*, *une femme avocat* et *une avocat*. Les seules exceptions à cette structure étaient les questions de *ministre* (3. a), et de *médecin-chef* (3. f). Vu que le mot *ministre* est un mot épicène, c'est-à-dire qu'il est le même au masculin qu'au féminin, seulement trois formes ont été données : *le ministre*, *la ministre* et *la femme ministre*. Quant à 3. f), six alternatives ont été proposées : *le médecin-chef*, *la médecine-chef*, *la femme médecin-chef*, *la médecin-chef*, *la médecin-chef*, *la femme médecin-chef*, *la médecin-chef*, *la forme* féminine de *chef* est *cheffe*, ce qui donnerait la forme officielle *la médecine-cheffe*. Ainsi les deux métiers ont été examinés dans une question.

4.2 Distribution du questionnaire

Comme ce mémoire a été écrit en Suède et que le questionnaire s'est adressé aux locuteurs.trices natif.ve.s de français, il a été construit avec GoogleDocs et diffusé notamment avec l'aide de Facebook. Quand la construction avait été terminée, le questionnaire était discuté avec des Français ainsi qu'avec des Suédois.e.s francophones, même s'ils ne faisaient pas partie du groupe visé. Suite à leurs remarques, quelques changements ont été apportés. Dans un dernier temps le lien au questionnaire avait été partagé sur Facebook. La distribution se faisait surtout dans des groupes pour des étudiant.e.s à Lyon, notamment des étudiant.e.s à l'Université Lumière Lyon 2, et dans des groupes pour des français.e.s natif.ve.s habitant en Suède. Ensuite, le lien au questionnaire avait été partagé par quelques Français.e.s à leurs ami.e.s sur Facebook et envoyé par e-mail à quelques Français.e.s n'ayant pas des comptes Facebook.

⁸ Les références sont mises au début de l'annexe 1.

Pour que les réponses soient le moins biaisées que possible, un lien vers le « Guide pratique pour une communication sans stéréotypes de sexe » du HCEfh n'a été montré qu'au moment où les réponses avaient été envoyées. Si le lien avait été mis déjà dans le texte introductif, il y aurait eu le risque qu'une partie des répondant.e.s aurait déjà lu toutes les recommandations ainsi que les réponses aux arguments contre la féminisation, et qu'une autre partie des répondant.e.s n'aurait rien lu d'avance. Ainsi il y aurait le risque d'introduire un biais dans les réponses au questionnaire. En plus, des mots ou des expressions pouvant évoquer des réactions politiques, tels que *féminisme* ou *réforme linguistique*, étaient évités. Il est vrai que la fiabilité de cette manière de recueillir des données n'est pas garantie, car nous ne pouvons pas assurer qu'une personne n'a pas envoyé plusieurs réponses, ou que quelqu'un avec une autre langue maternelle que le français a répondu. Toutefois, les avantages avec cette méthode l'emportaient sur les désavantages dans notre cas.

4.3 Traitement des données

Le questionnaire a été ouvert du 6 au 14 avril 2016, date où nous avions obtenu 243 réponses, ce que nous considérions suffisant. Une fois le questionnaire fermé, les données étaient exportées à un fichier Excel, où nous avons fait un regroupement des réponses. Comme quelques personnes avaient donné toutes leurs dates de naissance au lieu de seulement l'année il fallait aussi reformater quelques réponses. Pour les questions concernant les études, les répondant.e.s pouvaient proposer leur propre réponse à part les alternatives fournies, ce qui faisait que quelques-un.e.s écrivaient le sujet qu'ils étudiaient, même s'il rentrait déjà dans les domaines alternatifs. La question sur l'opinion politique était une question ouverte, et pour pouvoir faire un tri il fallait les regrouper dans des groupes plus spécifiques. Les réponses ont été codées sur une échelle avec les sept catégories suivantes : extrême gauche, gauche, centre gauche, centre, centre droit, droite et extrême droite. De plus, une huitième catégorie appelée « aucune opinion » a été établie pour les personnes qui soit ne voulaient pas répondre à cette question, soit n'exprimait aucune opinion politique spécifique. Cette catégorisation était basée sur celle de Dister & Moreau (2006) autant que possible, et les partis qu'elles n'ont pas mentionnés ont été catégorisés selon leurs orientations politiques. Afin d'avoir suffisamment de personnes dans chaque groupe pour pouvoir analyser les réponses en fonction de l'opinion politique, nous avons dernièrement fait un deuxième regroupement : gauche, droite/centre et aucune opinion.

4.4 Les répondant.e.s

Grâce aux questions qui portaient sur l'information personnelle nous pouvions voir la répartition des répondant.e.s selon les différents paramètres biographiques et sociaux. La distribution entre les sexes est la suivante : 189 personnes (77,8%) sont des femmes et 54 (22,2 %) des hommes. Personne n'a choisi l'alternative *Autre*. Les années de naissance varient de 1952 à 1998, cependant seulement 11,1% sont né.e.s avant 1990. Dans l'annexe 3 se trouvent les diagrammes (numéro 5-8) montrant la répartition pour les paramètres d'études, de la taille de la ville/du village habité et d'opinion politique. D'après ces résultats nous pouvions constater que le groupe de répondant.e.s est assez hétérogène concernant les études et la taille de leur ville/village, et très homogène par rapport aux autres paramètres avec une majorité de femmes politiquement à gauche nées après 1990. En regroupant les opinions politiques en trois groupes (gauche, droite/centre et aucune opinion) la distribution est un peu plus égale avec 131 personnes à gauche, 41 personnes à droite/centre et 71 personnes sans opinion politique. La distribution égale en question d'urbanisme peut être expliquée par la possibilité que certaines personnes habitent dans des communes métropolitaines avec un taux de population basse, et la personne répondante a donc indiqué la population de la commune dans la réponse.

5 RÉSULTATS

5.1 Les attitudes à l'égard des recommandations

Nous voyons que, en général, les réponses montrent des attitudes très positives à l'égard des cinq recommandations du « Guide pratique pour une communication publique ».

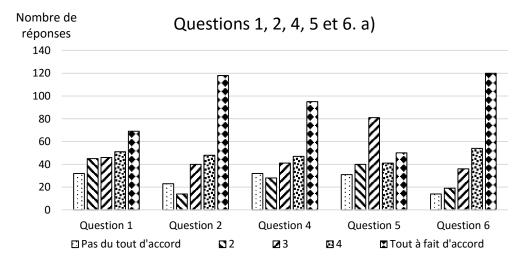


Diagramme 1 – les attitudes à l'égard des recommandations.

La recommandation de la première question (1) suggérait l'élimination de quelques expressions, la deuxième (2) portait sur l'accord des noms de métiers, la quatrième (4) sur l'usage du masculin et du féminin dans des messages

(professionnel.le.s par exemple), la cinquième (5) sur l'usage de l'ordre alphabétique lors d'une énumération et la sixième (6) suggérait un changement de quelques expressions françaises.

La seule consigne qui sort du lot est celle de la question 5, recommandant l'usage de l'ordre alphabétique lors d'une énumération, où le taux d'attitudes neutres est plus élevé que pour les autres questions. Toutefois, en regroupant les réponses de cette question en trois catégories on voit que la plupart ont des attitudes positives, car 91 personnes sont d'accord, 81 sont neutres et 71 ne sont pas d'accord.

Pour ce qui est du niveau d'études, nous n'avons pas vu de différence entre les groupes pour aucune des questions. Quant à l'âge, au domaine d'études et à l'urbanisme, nous avons considéré le nombre de personnes dans chaque groupe trop petit pour analyser. Ainsi seraient seulement les paramètres du sexe et de l'opinion politique analysés.

En comparant les résultats des deux sexes, les attitudes ne se diffèrent que peu. Dans toutes les questions, les réponses des femmes sont uniformes à celles des toutes les personnes. Nous nous focalisons donc ici sur les cas où les réponses des hommes se distinguent. La deuxième recommandation montre moins de réponses *Tout à fait d'accord* chez les hommes, et ils ont répondu 3 dans une plus grande mesure que les femmes. Quant à la quatrième question, 25,9% des hommes ont répondu *Pas du tout d'accord*, comparé à 13,2% pour tou.te.s les répondant.e.s et 9,5% pour les femmes. À la cinquième question la majorité des hommes ont répondu 3 (42,6% comparé à 33,3% pour tous et 30,7% pour les femmes), et le taux de réponses 4 et 5 est donc plus bas que pour les autres groupes. Concernant la dernière recommandation, les réponses 4 et 5 des hommes sont 10,5 points au-dessous du pourcentage de toutes les personnes. En conclusion, les attitudes masculines sont en général moins positives, même si la plupart sont d'accord avec toutes les recommandations à l'exception de celle de question 5.

Si l'on regarde l'influence de l'opinion politique des répondant.e.s sur les attitudes, on remarque des variances plus grandes. L'influence semble être la plus grande concernant la première recommandation, car seulement 24,4% des gens à droite/au centre ont répondu 4 ou 5. Le même pourcentage pour les gens sans opinion est à 38% pendant que les personnes à gauche sont les plus positif.ve.s avec un pourcentage de 63,4%. Les réponses de la deuxième question varient moins, mais il est notable que 25,4% des personnes sans opinion politique ont choisi 1 ou 2, devenant ainsi le groupe le moins d'accord avec cette recommandation. Pour les questions 4, 5 et 6 les tendances sont les mêmes ; la gauche est le groupe le plus d'accord, les répondant.e.s sans opinion politique sont un peu moins d'accord que tou.te.s les répondant.e.s et dernièrement les gens à droite/au centre sont le moins d'accord.

5.2 L'usage des formes féminines et des nouvelles expressions

5.2.1 Le facteur sémantique

Les hypothèses pour ces questions étaient que la forme féminine serait moins choisie pour 3. c) et d) puisque les astérisques dans ces phrases renvoyaient à un poste occupé par une femme, au lieu d'une femme spécifique. L'usage de la forme masculine suit donc les consignes de « Femme, j'écris ton nom » et sont les mêmes que celles de Fujimura (2006).

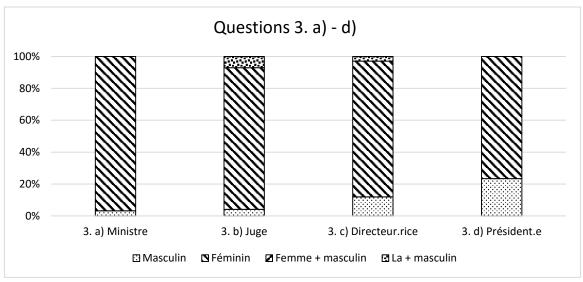


Diagramme 2 - le facteur sémantique

Même si nos hypothèses n'ont pas été totalement confirmées, on voit que les formes masculines de 3. c) et d) ont été choisies dans une plus grande mesure que pour 3. a) et b). De plus, quelques-un.e.s ont dans les commentaires souligné qu'ils ont choisi la forme masculine de *directeur* et de *président* justement parce que c'était un emploi générique, mais qu'ils mettraient le nom au féminin s'il s'agissait d'une femme spécifique.

Pour ces métiers aucune différence remarquable n'est notée en fonction du sexe, de l'opinion politique ou du niveau d'éducation.

5.2.2 Le facteur lexical

Pour le facteur lexical, les choix des formes sont moins uniformes que pour le facteur sémantique, mais la forme féminine est toujours l'alternative majoritairement choisie. *Médecine-chef* sort du lot car ce métier a six alternatives possibles, au lieu de quatre.

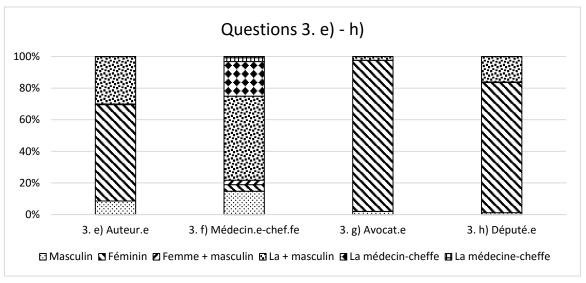


Diagramme 3 - le facteur lexical

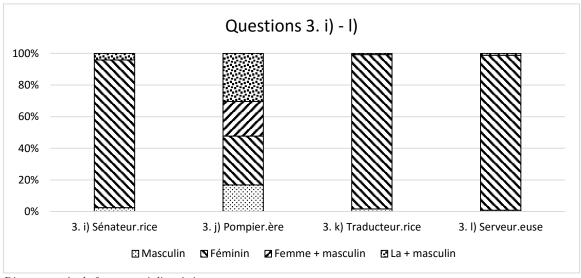
Le métier où la forme féminine est le plus répandu est *avocat*, avec 232 personnes (95,5 %) ayant choisi la forme officiellement recommandée. La forme *la députée* ne rencontre que peu de résistance, même si 39 personnes (16%) ont préféré la forme sans –e final. *Auteure* rencontre plus d'opposition, et sept personnes avancent l'alternative *autrice*. En fait, « Femme, j'écris ton nom... » (Becquer et al., 1999 : 62) compte *auteur*, *auteure* et *autrice* comme féminisées, bien qu'*autrice*, avec *auteuse* et *autoresse*, soient notées « attestées mais rares. ». Le guide de 2015 recommande cependant *auteure*. En ce qui touche à 3. f), les réponses sont moins uniformes, la raison étant probablement le nombre d'alternatives plus élevé. En effet, deux métiers sont étudiés dans cette question : *médecin* et *chef*. L'alternative la plus populaire était *La médecin-cheff* avec 129 personnes (53,1%), mais *La médecin-cheffe* arrive en deuxième avec 53 répondant.e.s (21,8%). Si l'on compte toutes les occurrences où *la médecine* a été choisie on en obtient 18 (7,4 %). Pour *cheffe*, le chiffre est 61, donnant un pourcentage de 25,1 %. Dans le guide de l'InaLF, *médecin(e)* et *chef* sont les formes recommandées, mais dans celui du HCEfh *cheffe* est consignée pendant que *médecin* n'est pas mentionné.

Une forme où les réponses indiquent une grande différence entre les sexes est *ancien* auteure, où le pourcentage des femmes est à 10,1% mais il n'est qu'à 3,7% chez les hommes. Une autre chose notable est que la forme *la médecine-cheffe* de 3. f), n'a été choisie que par des femmes. Entre les opinions politiques différentes, seulement 46,3% des personnes à droite/centre ont choisi *ancienne auteure* pour la question 3. e), un pourcentage assez bas

comparé à 64,9% (personnes à gauche) et à 62% (personnes sans opinion). La tendance que les personnes ayant choisi la forme masculine sont majoritairement à droite ou au centre se retrouve quant à 3. f), où 22% ont choisi *le médecin-chef*, par rapport à 12,2% (personnes à gauche) et à 15,5% (personnes sans opinion). Cependant, pour 3. h), où aucune différence s'est montrée entre les sexes, le groupe à droite/au centre est le groupe ayant choisi *la députée* dans la plus grande mesure (92,7% comparé à 77,5% par le groupe sans opinion et à 81,7% par le groupe à gauche.

5.2.3 Le facteur sociolinguistique

Les résultats pour les deux derniers métiers sont peu surprenants ; *traductrice* et *serveuse* sont deux formes vastement acceptées. Aussi *sénatrice* est bien adoptée, alors que *pompier* est sans aucun doute la profession qui suscite le plus d'hésitation.



 $Diagramme \ 4-le \ facteur \ sociolinguistique$

Pompier est le seul cas où la forme construite avec *la femme* + *masculin* a un taux remarquable, avec 53 fois (21,8%). Or, la forme officielle *la pompière* l'emporte sur *la pompier* avec une réponse.

Entre les sexes la différence la plus remarquable est le fait que pour *pompier*, la forme gagnante chez les femmes est *la pompier* pendant que les hommes préfèrent *la pompière*, la forme officielle. Quant à 3. k) et 3. l), il est à noter que 100% des hommes ont choisi les formes recommandées, c'est-à-dire *la traductrice* et *une serveuse*. Avec le paramètre de l'opinion politique, ce sont 29,3% des personnes à droite/centre qui ont choisi *le pompier*, mais les pourcentages sont à 14,5% et à 14,1% pour les deux autres groupes. A part de cela, les résultats ne se distinguent guère de ceux de tou.te.s les répondant.e.s.

En conclusion, la forme féminine officiellement recommandée a été majoritairement choisie, et les formes qui ont rencontré plus de résistance sont *auteure*, *médecine*, *cheffe* et *pompière*. Il n'existe pas de grandes différences entre les réponses des sexes, mais il est remarquable que les formes construites avec *la femme* avant la forme masculine ont été choisies surtout par des femmes. Cela est montré le plus clairement avec la forme *la femme pompier*, choisie par 23,3% des femmes et par 16,7% des hommes. En général, les femmes ont choisi les formes non-officielles plus souvent que les hommes, tout en ayant montré des attitudes plus positives à l'égard de la recommandation. Pour résumer les différences en fonction de l'opinion politique, nous avons vu que le groupe à droite/au centre était le groupe ayant choisi les formes masculines le plus comparé aux autres groupes, et les résultats ne se sont pas différés en fonction du niveau d'éducation.

5.2.4 Le changement de certaines expressions

Quant à 6. b) – d), les résultats des questions de l'usage sont conformes à ceux des attitudes à l'égard de la recommandation ; 71,6% ont répondu 4 ou 5, et en moyenne 76,4% ont choisi le nouvel usage des expressions. Le diagramme 8 dans l'annexe 4 montre ces résultats d'une manière plus claire. Le nouvel usage le plus accepté est *Journée internationale des droits des femmes* (86,8%), le moins accepté *Les droits humains* (66,7%) et *Les êtres humains* se trouve au milieu (75,7%). En comparant les réponses des femmes avec celles des hommes nous remarquons que les hommes sont plus positifs que les femmes à *Journée internationale des droits des femmes*, mais quant à *Les Hommes/hommes* et *Les droits de l'Homme/l'homme*, les femmes sont les plus positives. Les personnes politiquement à gauche ont choisi les nouvelles expressions le plus, et pour 6. b) ce sont les personnes sans opinion politique qui sont les plus conservateur.rice.s. Toutefois, *Les Hommes/hommes* et *Les droits de l'Homme* sont choisis plus souvent par les personnes à droite/centre que par les autres groupes, mais tous les groupes ont préféré le nouvel usage dans chacune des questions.

6 DISCUSSION

6.1 Les attitudes à l'égard des recommandations

Les résultats ont révélé qu'une majorité du groupe répondant a manifesté des attitudes positives à l'égard des cinq recommandations du « Guide pratique pour une communication publique » lancé en 2015 par le HCEfh. La recommandation ayant suscité le plus de réactions neutres est

celle de la question 5, « Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération », où la majorité des commentaires se ressemblaient à celui-ci :

« Peu importe ? Tant que les deux sont dits, je ne vois pas pourquoi il faudrait chipoter sur l'ordre des mots ! » Commentaire (1) d'une femme née en 1997, politiquement à droite

La recommandation où il y avait le moins de variation selon les paramètres différents était celle qui proposait d'accorder les noms de métiers avec le sexe des personnes occupant le métier. Vu que c'est de cet usage qu'il y a eu le plus de discussions et sur lequel il existe le plus de préconisations officielles, ces résultats ne sont pas étonnants.

Pour résumer les attitudes, nous avons vu trois grandes tendances dans les commentaires vis-à-vis les recommandations : premièrement des attitudes positives ; deuxièmement une volonté d'introduire une alternative neutre afin d'éviter de distinguer les femmes des hommes ; et dernièrement l'opinion que cela n'a pas d'importance mais complique la langue inutilement. Ces résultats sont grandement conformes à ceux de van Compernolle (2008 & 2009), avec une partie trouvant la féminisation une bonne chose, et une partie la pensant être inutile. Cependant, aucun.e des interviewé.e.s dans ses études n'ont soulevé la question d'une forme neutre, probablement parce que les discussions là-dessus sont plus récentes que celles de la féminisation des noms de métiers.

« J'adore cette solution des "." qui me paraît très neutres et qui fait justice à toutes et à tous » Commentaire (2) d'un homme né en 1993, politiquement à gauche

Ce commentaire montre un phénomène intéressant ; le commentateur a des attitudes très positives à l'égard de toutes les recommandations, mais en même temps il n'applique ni celle de l'usage de points, ni celle de l'ordre alphabétique quand il écrit à toutes et à tous. Ce phénomène revient aussi lorsqu'il s'agit de l'accord des noms de métiers ; une grande majorité ont répondu qu'ils sont d'accord, mais pour certains métiers la forme féminine n'est choisi que très peu, c'est-à-dire qu'ils n'appliquent pas l'usage face auquel ils étaient positif.ve.s. Nous avons même vu deux femmes ayant commenté qu'elles préféreraient une forme ni masculine ni féminine, tout en choisissant *la femme pompier* quand à 3. j). Cette tendance s'est manifestée aussi dans une étude de Brick & Wilks (2002), dans laquelle elles ont interviewé cinq équipes rédactionnelles des publications externes de cinq partis français et ensuite analysé leurs publications. Les analyses montraient que même si une équipe rédactionnelle se disait très positive envers un langage moins discriminatoire, elle l'utilisait parfois malgré tout, avec

l'exemple du masculin générique. Ce décalage entre la théorie et la pratique se retrouve dans nos résultats pour chaque groupe social, quel que soit le sexe ou l'opinion politique de la personne. Pour résumer, il nous semble en tenant compte de nos résultats que les difficultés de se débarrasser des stéréotypes de sexe dans la langue française se trouvent plutôt dans le fait que les Français.e.s ne les appliquent pas par défaut que dans un manque d'attitudes positives.

Les résultats entre les différents niveaux d'éducation ne sont pas reliés à des études supérieures, ni pour les attitudes ni pour l'usage, ce qui peut être expliqué par le fait que la question posée était le niveau d'étude *terminé*; une personne en train de faire sa licence répondrait donc *bac*, même si elle faisait des études supérieures. Dans le futur, il serait mieux de reformuler la question en demandant si la personne répondante faisait des études supérieures si l'on veut voir l'influence des études.

Pour ce qui est des différences en fonction du sexe, nous n'avons pas noté de grandes variances, mais les hommes ont été plus enclins à avoir des attitudes négatives ou neutres que les femmes. Ces résultats sont conformes à ceux de Bengoecha & Simón (2014), et étant donné que ces changements touchent plus les femmes que les hommes, il n'est guère surprenant qu'elles montreraient une volonté plus grande à changer la langue. Cependant, ce n'est pas toutes les femmes qui désirent ces changements, ce dont rend compte les réponses de quelques femmes interviewées par van Compernolle (2009). Il faut aussi se souvenir de ce que la plupart des hommes ont montré des attitudes positives pour toutes les questions à l'exception de numéro 5. De plus, notre échantillon ne s'est constitué que par 22,2% d'hommes, donc ces résultats ne sont pas représentatifs pour tous les hommes francophones.

Nos résultats en fonction de l'opinion politique sont conformes aux conclusions de Brick & Wilks (2002) : les personnes politiquement à gauche se sont montrées les plus positives aux changements linguistiques pour une langue sans stéréotypes de sexe, et ceux.elles à droite ou sans opinion politique étaient les plus conservateur.rices. Ces résultats ne sont guère surprenants, étant donné que le sujet de la féminisation est parfois considéré être « un truc hyper féministe » (van Compernolle, 2009 : 41), et que les personnes politiquement à gauche sont le groupe le plus proche au féminisme en tant qu'idéologie. On sait des recherches antérieures sur le sujet qu'une personne peut adapter ses attitudes en fonction de son groupe social (Lasagabaster, 2006 : 394). Aussi pour ce paramètre, comme pour celui du sexe, il faut garder en tête que nos résultats ne sont pas représentatifs, à cause des différences concernant le nombre de répondant.e.s dans chaque groupe.

6.2 L'usage des formes féminines

Pour les métiers choisis en fonction du facteur sémantique, à savoir les questions 3. a) – d), la forme féminine a été majoritairement choisie, malgré la recommandation de « Femme, j'écris ton nom... » d'utiliser la forme masculine lorsque l'on parle d'une fonction ou d'un poste, ce qui était le cas pour les phrases des questions 3. c) et d). Il est possible que les répondant.e.s aient d'abord lu le titre *Choisir la forme féminine*, ensuite passé aux alternatives sans avoir attentivement lu la phrase et enfin choisi la forme qu'ils pensent être la féminine. Néanmoins, pour *directeur général* et *président*, la forme masculine est donnée plus fréquemment et quelques commentaires affirment la consigne de « Femme, j'écris ton nom... », tel que

« Choix d'un mot au masculin car il décrit le poste évoqué plutôt que la personne qui va l'occuper » *Commentaire (3) d'une femme née en 1992, sans opinion politique*

Ceci indique que le facteur sémantique joue un rôle pour l'usage des formes féminines d'un nom, et que la forme féminine est toujours souvent utilisée même lorsqu'il s'agit d'une fonction, confirmant ainsi les résultats de Fujimura (2006). Quant à *directeur*, quelques commentaires proposant *directeure* comme forme féminine sont laissés, et aussi *direction générale* est proposée comme un usage neutre.

Le métier *auteur* a donné des résultats disparates, ce qui pourrait être éclairci par le facteur lexical. Pour les noms se terminant en –eur il existe plusieurs terminaisons alternatives telles que –euse (serveuse), –eure (professeure) ou bien –rice (actrice). De plus, entre les 16 ans passés du sorti du premier guide de l'InaLF au sorti du deuxième du HCEfh, les formes préconisées ont changé de *auteur* avec un –e facultatif à *auteure*, décidément avec un –e final. Les hésitations avec cette terminaison se sont montrées aussi parmi les commentaires de *directeur général* et de *sénateur* dans notre questionnaire. Van Compernolle (2008) n'a pas étudié *auteur*, mais *professeur* qui se féminise de la même manière. L'alternative *une professeur* avait été choisi à 46,7% et *une professeure* à 17,6% et il a conclu que « la forme épicène a été fort préférée à la forme *une professeure*. » (2008 : 118). Il est vrai que les objectifs de son étude se diffèrent aux nôtres, car il demandait aux étudiant.e.s d'identifier la forme officielle pendant que nous voulions savoir quelle forme les personnes répondantes utiliseraient elles-mêmes. Toutefois, il est intéressant de noter que nous avons vu une plus grande reconnaissance du –e final, choisi à 60,9% comparé aux 30% ayant préféré *ancienne auteur*. Parmi les commentaires, sept personnes ont dit qu'ils préféreraient *autrice*.

La médecine-cheffe a vu plus de difficultés, confirmant donc l'hypothèse de départ. Dans les commentaires huit personnes expliquent pourquoi ils ont préféré la médecin à la médecine; la dernière forme pose un problème d'homophonie avec la discipline. Les difficultés de cheffe peuvent venir du fait que les mots français se terminant en —f au masculin voient normalement la terminaison —ve au féminin, mais dans les commentaires personne n'a proposé la cheve, or une personne a suggéré cheftaine. Toutefois, cheffe est plus accepté que médecine. Il nous semble donc que dans ce cas l'homophonie est la raison des problèmes plutôt que la terminaison. Il est possible que plus de personnes choisiraient cheffe dans un autre contexte, comme une personne a expliqué:

« Le plus gros doute était pour chef.fe : il me semble que dans une expression de ce genre, le mot 'chef' est pris dans un sens adverbial (on pourrait tout aussi bien dire la médecine-en-chef) qui fait référence à l'histoire du mot 'chef' non pas comme authentiquement masculin, mais comme 'tête', partie haute et dirigeante du corps. Voilà pourquoi j'ai choisi 'la médecine-chef', mais l'accord de 'chef' au féminin ne me semblerait pas aberrant pour autant. » Commentaire (4) d'un homme né en 1993, politiquement à gauche

Dernièrement, il est notable que pour *la députée*, une forme qui ne verrait pas des difficultés selon nos hypothèses ni d'après les recherches antérieures, *la député* a été préféré par 16%. Deux commentaires sont laissés à cette question, dont seulement un exprime un argument contre *la députée* :

« Impossible d'avoir la marque –e dans un mot se finissant par –té » Commentaire (5) d'une femme née en 1996, politiquement à gauche

A la question 3. i) 93,4% ont répondu *la sénatrice*, démentant ainsi l'hypothèse de départ que la manque de femmes dans cette profession rendrait la reconnaissance plus difficile. La raison du taux élevé serait, d'après Fujimura (2006), le fait que *sénateur* appartienne au domaine de politique, un domaine dont les formes féminines des métiers sont plus facilement acceptées. Pour les autres métiers, plusieurs sont du même avis que ce commentaire :

« Toutes les options femme + nom masculin me choquent... ça laisse vraiment penser que le masculin est la forme par défaut et qu'il faut préciser qu'elle n'en serait qu'une déclinaison. » Commentaire (6) d'une femme née en 1991, politiquement à gauche

Mais quand à 3. j), nous avons, pour la seule fois, vu un taux significatif de la construction *la femme* + *masculin*, choisi par 21,8%. Ceci indique que ces répondant.e.s l'ont trouvé plus important de distinguer le fait que ce soit une femme quand il s'agit des pompières que pour les sénatrices. De plus, notre hypothèse a été confirmée, car *la pompière* n'a été choisi que par un tiers. L'argument de la beauté du mot a été proéminent dans les résultats de van Compernolle (2008), et il se retrouve aussi dans notre étude, car beaucoup de gens ne trouvent pas

« le terme de 'pompière' très beau même si l'utilisation de ce terme serait plus logique . » Commentaire (7) d'une femme née en 1992, politiquement à gauche

Cet argument est souvent avancé parmi les autres questions aussi, montrant que l'habitude d'entendre une certaine expression ou nom influence grandement la propension d'une personne à l'utiliser elle-même. Malgré que les sénatrices ne soient pas forcément beaucoup plus nombreuses que les pompières, elles sont plus vues dans les médias et ainsi se répand *sénatrice* plus que *pompière*. Ces résultats indiquent que la visibilité des femmes, notamment dans les médias, semble être plus important que leur présence dans les métiers, ce qu'a conclu van Compernolle (2008). En outre, quelques personnes ont pour d'autres questions concernant l'usage commenté que les médias ont un grand rôle à jouer. D'après les résultats de Bengoechea & Simón (2014), ce semble être le cas, car *cancillera*, forme peu acceptée par les Espagnol.e.s, n'a pas été reconnue par la Academia et en conséquence pas utilisée par les médias. Aussi van Compernolle (2009 : 43) relève les médias comme un facteur important.

« Je crois que serveuse ne pose aucun problème, on a l'habitude de l'entendre ainsi. Normal, c'est plus embêtant de reconnaître le fait qu'une femme puisse être ministre que serveuse! » Commentaire (8) d'une femme née en 1991, politiquement à gauche

En effet, ce commentaire dément la conclusion de Fujimura (2006 : 45), qui disait que les métiers appartenant au domaine politique seraient plus facilement féminisés, ce qui est le cas pour *ministre*. Cette femme argumente que c'est plutôt le statut social du métier qui déciderait la féminisation, puisque *serveur* est un métier au statut social bas. Nous voyons aussi l'influence qu'ont les médias, car la commentatrice écrit que plus on a l'habitude d'entendre la forme féminine, plus elle serait acceptée. Aussi le nombre de femmes exerçant dans le métier semble jouer un rôle, car plus il y a de femmes, plus on aura l'habitude d'entendre la forme féminine. Cette habitude va souvent de pair avec la présence de femmes du métier, parce que plus de

femmes exercent des métiers à un statut social bas, et on entend donc les formes féminines de ces métiers plus fréquemment.

Quant aux sexes, les femmes ont montré des attitudes plus positives à l'égard des recommandations, confirmant ainsi les résultats de Bengoechea & Simón (2014). Cependant, regardant les questions 3. a) - 1), nous avons vu que la plupart de ceux.elles ayant choisi la forme masculine sont des femmes. Ceci démontre ce que van Compernolle (2009) a su en interviewant des femmes, c'est-à-dire que ce ne sont pas toutes les femmes qui sont positives face à la féminisation. Cette réticence de la part des femmes est discutée par Fleischman (1997 : 837), et elle estime que cela peut être une conséquence du fait que les mots dénommant une femme aient tendance à éprouver une connotation péjorative. De plus, il est intéressant que, concernant beaucoup de professions, le pourcentage de la forme féminine est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cela peut indiquer ce qui mentionnent quelques commentaires, que ce n'est pas important de faire la distinction entre les femmes et les hommes avec les noms de métiers, et qu'il serait mieux d'introduire un nom neutre incluant tous les sexes à la place tout en utilisant le masculin dit générique avant que l'on n'ait instauré un vrai neutre. Van Compernolle (2008) n'a pas trouvé de différence remarquable entre les sexes, mais son but était de voir si le groupe pouvait identifier les formes officielles, alors que le but de cette étude était de savoir quelle forme les répondant.e.s utiliseraient eux-mêmes.

En ce qui touche l'opinion politique et son influence, les personnes se disant politiquement à gauche se sont montrées être le groupe le plus positif et celui ayant choisi les formes féminines le plus. Le groupe à droite/au centre a été le groupe le moins positif aux recommandations, mais ceux.elles qui ont préféré les formes masculines des professions ont été tantôt à droite, tantôt sans opinion politique. Vu que les échantillons de chaque groupe n'ont pas été aussi grands, la seule conclusion possible d'en tirer est conforme à celle de Dister & Moreau (2006) : les personnes politiquement à gauche applique un langage plus incluant dans une mesure plus grande que la droite.

7 CONCLUSION

« La langue véhicule une idéologie, et c'est la matière première de notre pensée. Je refuse d'utiliser, a fortiori dans des documents officiels, une langue qui fait transparaître une inégalité, des stéréotypes qui me révoltent (et je suis un homme). » Commentaire (9) d'un homme né en 1993, politiquement à gauche

Ce commentaire touche directement à l'argument principal des personnes soutenant la féminisation : si les femmes sont discriminées dans la langue, elles le seront dans la réalité aussi. De plus, il est représentatif pour la plupart des attitudes observées, car nous avons majoritairement vu des attitudes positives face aux cinq recommandations du guide du HCEfh. Contrairement aux recherches antérieures, nous avons remarqué un nombre notable de personnes qui ont évoqué la question d'instaurer un neutre, n'étant ni masculin ni féminin, au lieu d'encore distinguer les femmes des hommes.

En ce qui concerne l'usage des formes féminines, la forme féminine a été celle la plus choisie dans tous les cas. Cependant, l'homophonie entre *la médecine* en tant que *médecin* au féminin et *la médecine* en tant que discipline a posé des problèmes. Aussi *la pompière* a vu des difficultés, et la raison semble être le fait que les pompières ne soient que très peu vues dans les médias, au contraire des sénatrices, car *sénatrice* a été très accepté. En général, l'influence des médias nous semble être grande, puisque quelques personnes ont commenté qu'elles n'ont pas l'habitude d'entendre une certaine forme ou un certain usage, ni de lire son orthographe. La réponse aux taux bas de quelques formes féminines nous paraît donc plutôt être un manque de familiarité avec le mot qu'un manque d'attitudes positives.

Comme le groupe ayant répondu n'est pas représentatif pour tous les francophones natif.ve.s, il est impossible de faire des généralisations en fonction des paramètres différents analysés. Tout de même, nous pouvons tirer une conclusion conforme à celles des recherches antérieures : une grande majorité de jeunes femmes politiquement à gauche sont positives à l'égard de ces consignes, et dans les cas observés, elles utilisent la forme féminine du métier pour dénommer une femme.

8 BIBLIOGRAPHIE

- BECQUER Anne-Marie, CERQUIGLINI Bernard, CHOLEWKA Nicole, COUTIER Martine, FRECHER Josette & MATHIEU Marie-Josèphe (1999) Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades, fonctions, Centre National de la Recherche Scientifique/Institut National de la Langue Française, Paris, La Documentation française.
- BENGOECHEA Mercedes & SIMON José (2014) Attitudes of University Students to Some Verbal Anti-Sexist Forms. Open Journal of Modern Linguistics 4: 69-90.
- BRICK Noëlle & WILKS Clarissa (2002) Les partis politiques et la féminisation des noms de métier. Journal of French Language Studies 12 : 43-53.
- DISTER Anne & MOREAU Marie-Louise (2006) « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France. Langage et société 1 (n° 115) : 5-45.
- FLEISCHMAN Suzanne (1997) *The Battle of Feminism and Bon Usage: Instituting Nonsexist Usage in French*. The French Review 70 (n° 6): 834-844.
- FUJIMURA Itsuko (2005) La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001). Mots. Les langages du politique 78 : 37-52.
- HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (2015) Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Paris.
- LASAGABASTER David (2006) *Les attitudes linguistiques : un état des lieux*. Ela. Études de linguistique appliquée 4 (n° 144) : 393-406.
- PARKS Janet B. & ROBERTON Mary Ann (2008) *Generation Gaps in Attitudes Toward Sexist/Nonsexist Language*. Journal of Language and Social Psychology 27 (n° 3): 276-283.
- RIAÑO Xosé-Antón G. (2006) Les attitudes linguistiques chez de jeunes adolescents dans la principauté des asturies. Ela. Études de linguistique appliquée 4 (n° 144) : 427-439.
- VAN COMPERNOLLE Rémi Adam (2008) « Une pompière ? C'est affreux! » Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France. Langage & Société 123 : 107–126.
- VAN COMPERNOLLE Rémi Adam (2009) What do women want? Linguistic equality and the feminization of job titles in contemporary France. Gender & Language 3.1: 33-52.
- VILATTE Jean-Christophe (2007) *Méthodologie de l'enquête par questionnaire*. Publié sur le site *www.lmac-mp.fr/*

YAGUELLO Marina (première édition parue en 1978, l'édition utilisée ici en 2002) *Les mots et les femmes*. Éditions Payot & Rivages, Paris.

Annexe 1 – le questionnaire

Dans les questions 3. a) - 3. f) les citations sont prises de l'article de Fujimura. Voici une liste d'où viennent les autres citations :

- $\textbf{3. g)} \ \underline{\text{http://ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2016/02/24/006-marie-eve-bordeleau-avocate-rencontre.shtml}\\$
- 3. h) http://www.liberation.fr/france/2016/03/03/deces-de-la-deputee-socialiste-de-correze-sophie-dessus-a-60-ans_1437324 le lien n'est plus actif
- $\textbf{3. i)} \ \underline{\text{http://www.leparisien.fr/politique/la-senatrice-leila-aichi-quitte-le-parti-des-ecologistes-} \\ \underline{09-12-2015-5355415.php}$
- $3.\ j)\ \underline{http://www.larevue.qc.ca/communautaire_pompiere-francine-chaput-transmet-valeurs-familiales-n35226.php}$
- 3. k) http://www.lefigaro.fr/livres/2015/02/17/03005-20150217ARTFIG00367-sepideh-jodeyri-la-traductrice-de-la-vie-d-adele-en-iran-menacee-de-mort.php
- 3. l) http://www.closermag.fr/people/people-francais/attentats-de-paris-une-serveuse-touchee-par-le-drame-raconte-je-preferais-mourir-a-la-place-de-mes-clients-575961

Les questions marquées par un astérisque (*) sont obligatoires.

La féminisation des noms de métiers et de titres Bonjour,

Etudiante de linguistique française au niveau de licence à l'université de Lund, Suède, je suis actuellement en train d'écrire mon mémoire de licence sur les attitudes linguistiques par rapport à la féminisation des noms de métiers et de titres. La seule exigence pour participer dans ce projet de recherche est que vous considériez le français comme votre langue maternelle.

L'automne dernier, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a publié le « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». On y propose un certain nombre de recommandations sur lesquelles nous souhaiterions avoir votre opinion. Nous aimerions également savoir quelle forme vous choisiriez pour désigner une femme dans quelques situations spécifiques. A la fin du questionnaire vous pourrez laisser des commentaires ou des remarques générales.

Nous respectons votre anonymat total pour ce questionnaire. Les réponses obtenues seront seulement utilisées pour notre mémoire.

Le temps estimé pour compléter ce questionnaire est 5-10 minutes.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Première partie des recommandations sur la féminisation des noms de métiers

Ci-dessous vous trouverez un certain nombre de recommandations tirées du « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». Nous vous demandons à quel point vous êtes d'accord avec ces recommandations.

Choisissez le chiffre qui correspond à votre réponse. Essayez de répondre spontanément.

1. « Eliminer toutes expressions telles que 'chef de famille', 'mademoiselle', 'nom de jeune fille', 'nom patronymique', nom d'épouse et d'époux, 'en bon père de famille' de l'ensemble des documents administratifs » *

	1	2	3	4	5	
Pas du tout d'accord	0	0	0	0	0	Tout à fait d'accord

Commentaire (facultatif)

2. « Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions avec le sexe des personnes qui les occupent » *

	1	2	3	4	5	
Pas du tout d'accord	0	0	0	0	0	Tout à fait d'accord

Commentaire (facultatif)

Choisir la forme féminine des métiers et des titres

Ci-dessous vous trouverez un certain nombre de phrases, et des formes différentes du titre ou du métier à insérer à la place des astérisques (***). Choisissez la forme qui vous paraît personnellement la meilleure pour désigner la femme, et pas nécessairement celle que vous pensez être la forme officielle. Dans les commentaires facultatifs vous pourrez donner d'autres alternatives ou laisser des pensées sur votre choix. Essayez de répondre spontanément.

- 3. a) « Pas de dragées ni de grains de riz pour le premier couple pacsé, mais peut-être la présence de la garde des Sceaux, Elisabeth Guigou. *** a, en effet, l'intention de bénir les premiers pacs, la semaine prochaine, dans un tribunal d'instance de Paris. » *
 - Le ministre
 - La ministre
 - La femme ministre

Commentaire (facultatif)

- 3. b) « L'AFMI s'est tournée vers Martine Anzani. *** d'instruction, très attaché(e) à l'indépendance du judiciaire, préside aujourd'hui la chambre d'accusation de Paris. » *
 - Cet ancien juge
 - Cette ancienne juge
 - Cette ancien juge

- Cette ancienne femme juge
- Commentaire (facultatif)
- 3. c) « Quand, au début de l'année, Alain-Dominique Perrin, le président de Cartier (ADP pour les intimes) lui offre le poste de *** de Cartier France, Isabelle Guichot n'hésite que quelques heures. » *
 - directeur général
 - directrice générale
 - femme directeur générale
 - directeur générale

Commentaire (facultatif)

- 3. d) « Mercredi dernier se tenait, au dojo, l'assemblée générale extraordinaire du club, où les membres présents ont voté à l'unanimité pour la candidature au poste de *** d'une femme dynamique et pleine d'idées, Elisabeth Derechniewski. » *
 - président
 - présidente
 - femme président

Commentaire (facultatif)

- 3. e) « l'économiste Michèle Saint-Marc, *** d'un « Que sais-je ? » sur le mark » *
 - ancien auteur
 - ancienne auteur
 - ancienne auteure
 - ancienne femme auteur

Commentaire (facultatif)

- 3. f) « [...] pour remédier à la situation décrite par *** de la Santé, Véronique Vasseur » *
 - le médecin-chef
 - la médecin-chef
 - la médecine-chef
 - la femme médecin-chef
 - la médecin-cheffe
 - la médecine-cheffe

Commentaire (facultatif)

- 3. g) « Rencontre avec Marie-Ève Bordeleau, *** « par et pour les Autochtones » » *
 - un avocat
 - une avocate
 - une femme avocat
 - une avocat

Commentaire (facultatif)

- 3. h) « *** PS Sophie Dessus, successeur de François Hollande dans sa circonscription de Corrèze, est décédé(e) jeudi à l'âge de 60 ans » *
 - Le député
 - La députée
 - La femme députée
 - La député

Commentaire (facultatif)

- 3. i) « *** écolo Leila Aïchi soutient Pécresse et quitte son parti EELV » *
 - Le sénateur
 - La sénatrice
 - La femme sénateur
 - La sénateur

Commentaire (facultatif)

- 3. j) « *** Francine Chaput transmet les valeurs familiales » *
 - Le pompier
 - La pompière
 - La femme pompier
 - La pompier

Commentaire (facultatif)

- 3. k) « Sepideh Jodeyri, *** de La Vie d'Adèle en Iran, menacé(e) de mort » *
 - le traducteur
 - la traductrice
 - la femme traducteur
 - la traducteur

Commentaire (facultatif)

- 3. l) « Jasmine El Youssi, *** d'un des restaurants pris pour cible par les terroristes vendredi dernier a témoigné dans le DailyMail » *
 - un serveur
 - une serveuse
 - une femme serveur
 - une serveur

Commentaire (facultatif)

Deuxième partie des recommandations sur la féminisation des noms de métiers

Ci-dessous vous trouverez encore quelques recommandations tirées du « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». Nous vous demandons à quel point vous êtes d'accord avec ces recommandations. Veuillez répondre en choisissant le chiffre qui correspond à votre réponse. Essayez de répondre spontanément.

4. « User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes » Exemples : « Or ces représentations auxquelles les citoyen.ne.s sont constamment exposé.e.s renforcent les stéréotypes de sexe » et « Nous remercions les linguistes, les professionnel.le.s de la communication, les fonctionnaires et toutes celles et ceux, dont les membres du HCEfh, qui y ont contribué. » *



Commentaire (facultatif)

5. « Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération de termes identiques (ou équivalents) au féminin et au masculin » Exemples : « l'égalité femmes-hommes » plutôt que « l'égalité hommes-femmes » et « les lycéennes et les lycéens » plutôt que « les lycéens et les lycéennes » *								
	1	2	3	4	5			
Pas du tout d'accord	0	0	0	0	0	Tout à fait d'accord		
Commentaire (facultatif)								
6. a) « Parler 'des femmes' plutôt que de 'la femme', de la 'journée internationale des droits des femmes' plutôt que de la 'journée de la femme' et des 'droits humains' plutôt que des 'droits de l'Homme/l'homme' » *								
	1	2	3	4	5			
Pas du tout d'accord	0	0	0	0	0	Tout à fait d'accord		

- 6. b) Choisissez l'alternative qui vous paraît la meilleure. *
 - Journée de la femme
 - Journée internationale des droits des femmes
- 6. c) Choisissez l'alternative qui vous paraît la meilleure. *
 - Les Hommes/hommes
 - Les êtres humains
- 6. d) Choisissez l'alternative qui vous paraît la meilleure. *
 - Les droits de l'Homme/de l'homme
 - Les droits humains

Commentaire (facultatif)

Information personnelle

Quelle est votre année de naissance ? *

Quel est votre sexe ? *

- Femme
- Homme
- Autre

Quel est votre plus haut niveau d'études terminé?*

- Collège
- Bac
- Licence (bac +3)
- Master(bac + 5)
- Autre

Quel est votre domaine d'études principal?

- Art, Lettres, Langues
- Droit, Economie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologies, Médecine
- Autre

Pour quel parti politique voteriez-vous si les élections françaises avaient lieu aujourd'hui? Si vous ne voteriez pas, quelle opinion politique avez-vous?

Quel est le nombre d'habitants de la ville/le village où vous habitez actuellement ? *

- 0-2 000
- 2 000-10 000
- 10 000-50 000
- 50 000-100 000
- 100 000-500 000
- Plus de 500 000 habitants

Si vous avez d'autres remarques ou d'autres commentaires sur le sujet ou le questionnaire en général, vous pouvez les écrire ici :

Annexe 2 – les recommandations du guide du HCEfh

- 1. « Éliminer toutes expressions telles que *chef de famille*, *mademoiselle*, *nom de jeune fille*, *nom patronymique*, nom d'épouse et d'époux, *en bon père de famille* »
- 2. « Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions »
- 3. « User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes »
- 4. « Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération »
- 5. « Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes »
- 6. « Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle »
- 7. « Parler des femmes plutôt que de la femme, de la journée internationale des droits des femmes plutôt que de la journée de la femme et des droits humains plutôt que des droits de l'homme »
- 8. « Diversifier les représentations des femmes et des hommes »
- 9. « Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes »
- 10. « Former les professionnel.le.s et diffuser le guide »

Annexe 3 - les répondant.e.s

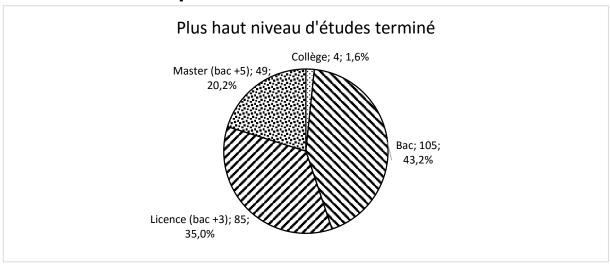


Diagramme 5 – Niveau d'études

Domaine d'études

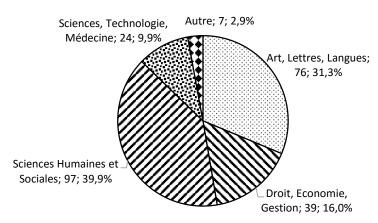


Diagramme 6 – Domaine d'études

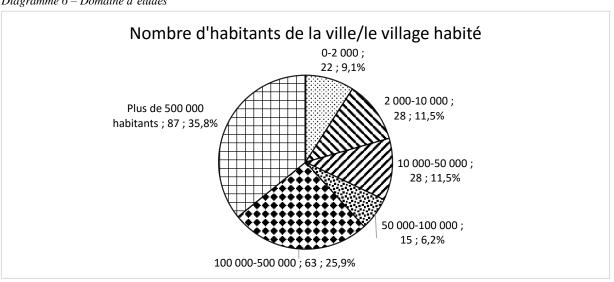


Diagramme 7 – Nombre d'habitants de la ville/le village

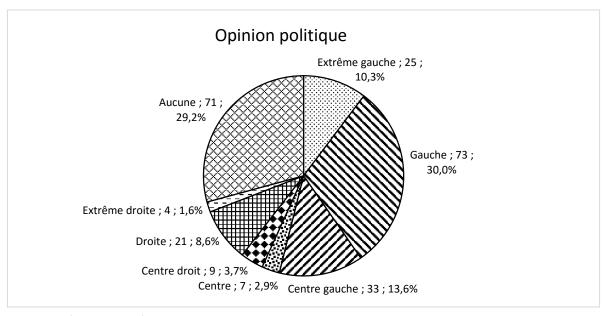


Diagramme 8 – Opinion politique

Annexe 4 - les questions 6. b) - d)

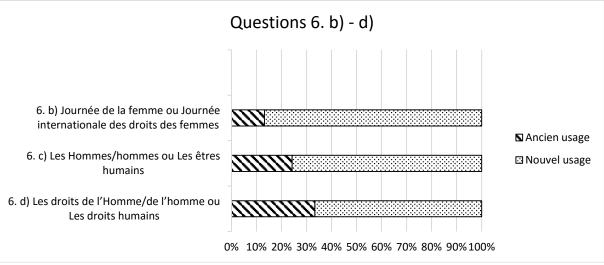


Diagramme 9 – Les questions 6. b) – d)